A propos de la retraite

Yves Leclercq

Du MICA avant toute chose : on se souvient de ce à quoi devait servir ce système : dégraisser les effectifs soi-disant pléthoriques du corps médical, responsable, par principe, du dérapage des dépenses de santé. La logique sous-jacente, non-dite, voulait que ceux qui en demanderaient le bénéfice fussent les médecins qui, pour compenser la maigreur de leur clientèle, multipliaient les actes et les prescriptions pour «faire du chiffre».

De ce point de vue, l'échec du système est patent. Ce sont les spécialités non pléthoriques, donc surchargées de travail (anesthésistes, chirurgiens, accoucheurs), qui ont fourni les plus gros contingents au MICA. Comment peut-on passer, me direz-vous, des plus gros revenus de la profession médicale à une préretraite maigrichonne ?

Un médecin ayant une telle charge de travail, au delà de la cinquantaine, a casé ses enfants et paye des impôts faramineux. Ses placements lui permettraient de vivre largement. La tentation sera forte de se débarrasser des tracasseries et de la suspicion, qui finissent par dégoûter du métier, et de prendre le MICA comme argent de poche.

«Encore une chose à laquelle je n'avais pas pensé», s'est peut-être dit Juppé, ajoutant : «tiens, les médecins pensent!». Ses successeurs et successeurs ont pris acte de l'échec et ont commencé par rendre dissuasif le MICA avant 60 ans : 100.000F par an (!) au lieu de 196.000. Il est fort probable que le reste (le MICA entre 60 et 65 ans) disparaîtra aussi.

Les psychiatres ayant des revenus parmi les plus faibles des spécialistes médicaux, on peut penser que c'est surtout par lassitude qu'ils envisagent pour eux le MICA. Il n'est plus besoin de les en dissuader. C'est fait.

Et la retraite proprement dite ? Le seul obstacle que Maudrux devrait rencontrer en travers de son projet de supprimer l'ASV ne pourrait être que la tutelle politique (les Syndicats sont mous, mous, mous). Il faut être vigilant car, dans cette affaire, l'ultra libéral Maudrux est l'allié objectif d'un État dont notre bien-être n'est pas la préoccupation première. Nos Ministres tutélaires pourraient lui tendre une oreille complaisante. Quant à la prétention de Maudrux de faire payer par l'État les allocations dues au titre de l'ASV... j'ai du mal à croire... qu'il y croit !

Yves LECLERCQ
Retraité
Ancien Délégué à la CARMF(Cotisants)